

Demande de rachat

Employeur

Entreprise N° d'employeur

Personne assurée

Nom Prénom
Date de naissance N° AVS
Rue/N° NPA/Localité
Téléphone E-Mail

1. Montant du rachat souhaité

Quel montant souhaitez-vous racheter à titre facultatif? CHF

2. Motif du paiement

Rachat de l'avoir de vieillesse maximal possible
 Rachat pour la retraite anticipée* Date souhaité de la retraite anticipée (au plus tôt à 58 ans)
 Rachat pour financer la rente transitoire AVS* Date souhaité de la retraite anticipée (au plus tôt à 58 ans)
 Remboursement du retrait divorce
 Transfert de l'avoir de prévoyance du pilier 3a (veuillez joindre l'extrait de compte au 31 décembre de l'année précédente)

* Avant de pouvoir effectuer un rachat pour la retraite anticipée et/ou un rachat pour financer la rente transitoire AVS, le rachat de l'avoir de vieillesse maximal possible doit être épuisé.

3. Compte ou police de libre passage

Disposez-vous d'un avoir du 2^e pilier sur un compte ou une police de libre passage? Oui Non
Si oui, veuillez indiquer les soldes au 31 décembre de l'année précédente et joindre les extraits de compte. CHF

4. Versement anticipé pour la propriété du logement

Avez-vous obtenu un versement anticipé dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement, qui n'a pas été remboursé entre-temps? Oui Non
Si oui, veuillez indiquer la date et le montant ainsi que le nom de l'institution de prévoyance.
Date CHF
Nom de l'institution de prévoyance

5. Personnes exerçant une activité lucrative indépendante

Avez-vous déjà exercé une activité lucrative indépendante? Oui Non
Avez-vous effectué des versements dans le pilier 3a pendant que vous étiez indépendant? Oui Non
Si oui, veuillez indiquer les soldes au 31 décembre de l'année précédente et joindre les extraits de compte. CHF

6. Domicile à l'étranger/Arrivant de l'étranger

Résidez-vous à l'étranger (frontalier) ou êtes-vous arrivé(e) de l'étranger au cours des 5 derniers années ?

Oui Non

Si oui, étiez-vous auparavant déjà assuré(e) auprès d'une institution de prévoyance suisse ?

Oui Non

Si oui, date d'entrée auprès de l'institution de prévoyance

Date d'arrivée

Veillez joindre le certificat de prévoyance et/ou le décompte de sortie.

7. Supplément pour les personnes de plus de 55 ans

Bénéficiez-vous de prestations de vieillesse (rente) ou avez-vous déjà perçu des prestations de vieillesse (capital) d'un autre rapport de prévoyance ?

Oui Non

Si oui, veuillez joindre le décompte de la caisse de pension.

Consentement et signature

La personne assurée prend connaissance du fait que

- Toute omission ou inexactitude dans les informations fournies aura des conséquences fiscales dont elle sera seule responsable ;
- Les prestations résultant d'un rachat ne peuvent pas être perçues sous forme de capital au cours des trois prochaines années ;
- L'admissibilité des rachats facultatifs doit être clarifiée au cas par cas par la personne assurée avec l'autorité fiscale compétente. La Previs Prévoyance n'assume aucune responsabilité pour d'éventuelles contestations de rachats individuels par l'autorité fiscale compétente ;
- Le virement doit impérativement être effectué depuis son propre compte privé afin que l'attestation fiscale puisse être établie, faute de quoi l'argent sera retourné.

Indications :

Veillez noter que votre versement doit être effectué avant le 20 décembre d'une année pour que l'efficacité fiscale soit garantie pour l'année en question.

Le formulaire « Demande de rachat » reste valable pour le montant du rachat souhaité. Pour un rachat supplémentaire ou un montant de rachat plus élevé, le formulaire doit à nouveau être intégralement rempli et signé.

Par sa signature, la personne assurée confirme avoir répondu aux questions de manière complète et conforme à la vérité et avoir pris connaissance des points susmentionnés ainsi que des dispositions réglementaires.

Lieu/Date

Signature de la personne assurée

Previs Vorsorge
Brückfeldstrasse 16
Postfach
CH-3001 Bern

Previs Vorsorge
Brückfeldstrasse 16
Postfach
CH-3001 Bern